

Prix Photo Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **91 (1982)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Edition

Croix-Rouge suisse
Rainmattstrasse 10, 3001 Berne
téléphone 031 66 71 11

Rédaction

Ginette Bura

Adjointes à la rédaction

Sylva Nova
Dominique Müller-Devaux

Prix

Abonnement annuel Fr. 18.-
étranger Fr. 24.-, le numéro Fr. 2.50
Chèques postaux 30-877, Berne

Paraît toutes les six semaines

Administration et impression

Vogt-Schild SA
Dornacherstrasse 39
CH-4501 Soleure
téléphone 065 21 41 31, télex 34 646

Annonces

Vogt-Schild SA, VS-Annonces
Kanzleistrasse 80, CH-8026 Zurich
téléphone 01 242 68 68, télex 812 370

La Croix-Rouge



suisse

Dans ce numéro

- 5 Notre travail en Suisse: un tour d'horizon
- 9 Les Philippines, hôte de la XXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge
- 12 Cours de «Puériculture»: un programme remanié
- 15 Sur le terrain, la peur...
- 18 Problèmes alimentaires mondiaux
- 20 Obiettivo su Manila
- 22 Come informare i giovani sulle professioni curanti
Sisma: tutti nel rifugio?
Ritratto dell'ISPA
- 24 Notizie
- 25 Contact
- 29 Problèmes alimentaires mondiaux (suite)
- 30 Philatélie

Notre couverture

Cette branche de caféier, cueillie en Ethiopie, a poussé dans l'Institut de recherche de Jimma, où plus de 15000 arbustes à café, de différentes variétés, ont été plantés sur une superficie de 12 acres. En Ethiopie, l'agriculture couvre 90% des besoins de la population et 93% du total des exportations nationales. Or, en introduisant des méthodes modernes, ce pays serait en mesure non seulement de faire face à ses nouveaux besoins – notamment en thé, produits laitiers, fruits et coton – mais aussi d'exporter davantage. Or, étant donné que la culture, en Ethiopie, présente des problèmes très particuliers liés à son environnement, le seul moyen de les résoudre de manière satisfaisante est de les étudier sur place; c'est pourquoi le gouvernement, aidé par l'ONU et la FAO a fait installer cet institut de recherche agronomique qui comprend trois stations principales et deux filiales réparties dans différentes régions du pays (voir en page 18 de ce numéro notre article sur les problèmes alimentaires mondiaux). Photo Y. Nagata



Centre audio-visuel de la Croix-Rouge internationale

Centre audio-visuel de la Croix-Rouge internationale
(Prix Photo Croix-Rouge)
Case postale 247
CH-1211 Genève 19 Suisse

Prix Photo Croix-Rouge

La création d'un Prix Photo Croix-Rouge récompensant la ou les meilleures photographies illustrant une activité ou une action Croix-Rouge a été annoncée à Manille (Philippines) le 9 novembre 1981 au cours de la XXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (deux composantes formant avec les Sociétés nationales de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge internationale) parraineront ce concours réservé aux professionnels de la photographie dans le monde entier.

Les photographies, prises entre le 1^{er} janvier 1981 et le 15 mars 1982,

devront obligatoirement comporter l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Chaque photographe pourra adresser un maximum de dix photographies pour participer.

Le jury regroupera un directeur de journal, deux photographes, un représentant de la Croix-Rouge internationale. L'annonce des résultats sera faite le 8 mai 1982, Journée mondiale de la Croix-Rouge. Le «Prix Photo Croix-Rouge» consiste en un trophée de bijouterie-joaillerie et en la participation à un reportage photographique pour la Croix-Rouge internationale.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des détails complémentaires quant au règlement de ce concours et leur bulletin de participation auprès du

Avertissement à nos lecteurs

Que nos lecteurs ne soient pas surpris du style «direct» dans lequel sont rédigées les quatre pages suivantes. Celles-ci sont en fait destinées aux membres et collaborateurs des sections de la Croix-Rouge suisse. Mais nous avons pensé qu'il pourrait être intéressant aussi pour les abonnés de notre revue d'apprendre de cette manière quels sont nos problèmes pratiques et quotidiens, soit les problèmes de cette «base» qui représente le moteur de notre institution.